



Dossier technique
Trophée Fédéral GAC
9 et 10 mai
MULHOUSE

Contact technique

marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Procédure d'engagement des gymnastes :

Tous les gymnastes sélectionnés pour le Trophée Fédéral Gac sont engagés automatiquement. Il appartient aux clubs de déclarer les forfaits connus avant **le 28 avril** via engagym afin de ne pas régler les droits d'engagement de ces gymnastes. Les clubs doivent compléter leurs accréditations entraîneurs et dirigeants sur engagym avant de valider tous leurs engagements.

Paieiment des engagements :

Tarifs : 27 euros par unité

- » 1ère possibilité : par e-paiement réalisé dans EngaGym.
 - » 2ème possibilité : par virement bancaire via votre banque. Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau. •
- Coordonnées bancaires fédérales : Banque 10278 Guichet 06076 Numéro de compte : 00020478104 Clé : 64 IBAN étranger : FR76 1027 8060 7600 0204 7810 464 BIC : CMCIFR2A Domiciliation : CCM PARIS MAGENTA-GARE DE L'EST 53 BOULEVARD DE MAGENTA 75010 PARIS

Les engagements sont à régler à partir du 29 avril et avant le 6 mai.

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym **avant le 28 Avril** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).

Prév.	Nom.	Juge
🔍	🔍	🔍

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).

Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.

Prévisionnel Nominatif

SELECTION DES JUGES

Recherche Rech. juge Niveau juge TOUS

AUTRE CLUB

Liste des Juges Liste des Juges engagés

Dans le cas d'un club qui souhaite donner une information complémentaire au responsable des juges de l'évènement (par exemple 2 juges engagés : 1 pour le vendredi, le second pour le samedi), cocher la case dispo partielle et inscrire les précisions dans la fenêtre qui s'ouvre puis valider.

AUTRE CLUB

Liste des Juges engagés

Dispo. partielle

En cas de modification de juge après le 28 avril, la demande doit être justifiée et envoyée par mail à marion.limbach-tarin@ffgym.fr et jugegac@ffgym.fr

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge inscrit
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 unité
- 2 entraîneurs pour 2 ou 3 unités
- 3 entraîneurs pour 4 ou 5 unités
- 4 entraîneurs pour 6 unités et +

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Cartes de compétition

Elles doivent être déposées à l'arrivée en salle d'échauffement.

Musique GAC

Pour les unités qui participent au Trophée Fédéral par équipe et pour lesquelles les musiques ont bien été basculées sur les sous-catégories équipe conformément aux préconisations de la note technique, il faudra effectuer la manipulation inverse au retour des Ponts de Cé. Le nom de la sous-catégorie concernée doit bien être en surbrillance (bleue) avant d'enregistrer. Cela indique tout simplement qu'elle est sélectionnée. Les musiques doivent être basculées pour **le 6 mai**.

Pour les autres unités, les musiques déposées sur DJGYM pour les compétitions sélectives sont déjà rattachées aux unités pour le Trophée Fédéral. En cas de modification de la musique, celles-ci devront être téléchargées au plus tard **le 6 mai** via l'application DJGYM accessible via le site de la FFGYM – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGYM sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGYM).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Le type de mouvement à choisir dans la rubrique « Appareil » est Combiné. Veillez à ne pas choisir statique ou dynamique sinon lors du téléchargement des musiques, dans ce cas, le player ne la reconnaîtra pas et la mettra en évidence comme musique manquante.

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

Les musiques pourront être vérifiées en salle d'échauffement.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des gymnastes présents.

Modalités de compétition

Il n'y aura pas d'entraînement plateau.

Les gymnastes peuvent accéder à la salle d'échauffement 1h avant leur début de compétition.

Conditions d'échauffement : Praticable dynamique en salle d'échauffement. Echauffement articulaire et spécifique en salle d'échauffement. Passage de compétition direct.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le mini-site de l'évènement, accessible via la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé au même endroit.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	28 avril
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	28 avril
Engagement des juges	Engagym	28 avril
Musiques	DJGYM	6 mai
Païement des engagements	EngaGym	6 mai